



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-117730>

Département(s) de publication : **34**

Annonce n° **25-117730**

Services

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-104118

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ccas de Montpellier

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 26340028500197

Ville : Montpellier

Code postal : 34060

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 34

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Prestation de service de mise à disposition d'un serveur HDS pour l'hébergement des données de santé des résidents des EHPAD et du SSIAD

Code CPV principal - Descripteur principal : 72317000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Le contrat est susceptible d'être reconduit dans les conditions du cahier des charges. Les prestations sont réglées par des prix forfaitaires. Le présent marché vise à définir les conditions dans lesquelles le prestataire fournira une solution d'hébergement certifiée HDS (Hébergeur de Données de Santé), afin d'assurer la mise à disposition, l'installation et la gestion d'un serveur dédié à l'hébergement sécurisé des données de santé des résidents des sept EHPAD et des bénéficiaires du service de soins infirmiers à domicile du CCAS de Montpellier

Critères d'attribution : énoncé dans le Rc

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

Cet avis a été déclaré Sans Suite

Date d'envoi du présent avis à la publication : 21/10/2025